

SEANCE DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en
exercice :
48

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six du mois de novembre le Conseil de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la salle des fêtes 71470 Sainte-Croix-en-Bresse sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance :
38 + 6 pouvoirs

Etaient présents : M. Anthony VADOT, Mme Aurélie GRAVALLON, M. François GUILLEMAUT, Mme Martine MOREL, Mme Fabienne BUISSON, M. Jean-Louis DESBORDES, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Christine LOUROT, M. MARTINET Sébastien (suppléant), M. André BECHE, M. Sébastien GUIGUE, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, M. Robert CHASSERY, Mme Christine BUATOIS, M. Lionel JUILLARD, Mme Nelly RODOT, Mme Josette LETOUBLON, M. Gérald ROY, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, M. Denis PARISOT, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Didier LAURENCY, Mme Sylvie GEOFFROY, M. David COLIN, M. Joël CULAS, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Mathilde CHALUMEAU, M. Christian CLERC, Mme Yvelise FERRAND, M. Patrick LECUELLE, M. Jean-Michel LONGIN, Mme Marie DIMBERTON, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Date de la convocation :
17 novembre 2025

Étaient excusés : M. Gilles MAITRE pouvoir donné à Mme Fabienne BUISSON, Mme Françoise JAILLET pouvoir donné à M. Didier LAURENCY, Mme Sylvie DECUIGNIERES pouvoir donné à M. Christian CLERC, M. Stéphane BALTES représenté par son suppléant M. Sébastien MARTINET, Mme Patricia TISSERAND pouvoir donné à M. Robert CHASSERY, M. Jacques MOUGENOT pouvoir donné à M. Frédéric BOUCHET, M. Yann DHEYRIAT, Mme Sabine SCHEFFER, Mme Elise MYAT, Mme Jennifer GUILLOT, M. Éric BERNARD pouvoir donné à M. Anthony VADOT.

Secrétaire de séance : M. Mickaël CHEVREY

7.5 Subventions

C2025-138 Convention d'objectifs et de financement avec le Centre Culturel et Social

Le Président,

EXPOSE qu'au titre de ses compétences, la communauté de communes est amenée à participer à la « conduite des actions menées sur le territoire par le Centre Culturel et Social (CCS) situé à Cuiseaux ».

EXPLIQUE que le partenariat entre l'intercommunalité et le CCS fait l'objet d'une convention d'objectifs et de financement annuelle visant à définir les objectifs communs, de préciser les modalités de mise en œuvre et de fixer les engagements réciproques. Cette convention arrive à son terme le 31 décembre 2025.

RAPPELLE que les actions concernées par la convention sont :

-les actions menées par le CCS dans le cadre d'un accueil de loisirs, complémentaires de celles conduites par la communauté de communes sur le secteur sud du territoire de Bresse Louhannaise Intercom'. Il s'agit de l'accueil de loisirs périscolaire enfants les mercredis, de l'accueil de loisirs extrascolaire enfants durant les vacances de Noël ainsi que de l'accueil de loisirs adolescents (hors séjours).

-le fonctionnement des ludothèques situées à Cuiseaux et Louhans.

PRECISE qu'en 2025, la communauté de communes avait ponctuellement renforcé son soutien financier à l'association portant celui-ci de 57 322 € à 62 322 € par le biais d'un avenant augmentant la participation de l'intercommunalité au fonctionnement des accueils de loisirs.

Le Conseil ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DECIDE d'apporter un soutien financier pour l'année 2026 au Centre Culturel et Social à hauteur de 57 322 € répartis comme suit :

- 50 322 € pour les ludothèques
- 3 000 € pour l'accueil de loisirs des mercredis en période scolaire
- 2 000 € pour l'accueil de loisirs extrascolaire (Noël)
- 2 000 € pour l'accueil de loisirs adolescents (hors séjours)

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de financement à passer entre Bresse Louhannaise Intercom' et l'association au titre de l'année 2026 telle qu'annexée à la présente.

INSCRIT au budget 2026 la somme correspondante.

Secrétaire de séance :
Mickaël CHEVREY

Date 01/12/2025



DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus
Et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT

Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 01/12/2025

